

POL 1901-A- Dynamique de la vie politique
Hiver 2024
Horaire : Mardi 8h30-11h30

Description

Introduction aux régimes, institutions, idées et comportements politiques, à l'échelle nationale comme globale. Ce cours transversal et préparatoire vise à identifier les différentes approches et les principaux objets de la science politique. Au-delà d'une introduction aux notions et problématiques propres à la science politique, le cours entend inciter les étudiant-es à penser politiquement. Penser politiquement signifie poser des questions pertinentes sur le champ du pouvoir, dans le but de mieux comprendre les rapports de force qui structurent nos sociétés.

Approche et objectifs

Le cours a pour but d'offrir une introduction aux thèmes qui dominent l'étude de la science politique : la pensée politique, la politique comparée, les forces et les comportements politiques, et les relations internationales.

La session est ainsi divisée en quatre modules :

I). Introduction à la science politique (9 janvier-23 janvier)

Objectif : Comprendre ce que recouvre « la politique », expliquer quels sont les objets et les approches de la science politique, et ce qu'est l'État.

II). Régimes et idées politiques (30 janvier-13 février)

Objectif : Aborder de manière comparative la démocratie, l'autoritarisme et le totalitarisme, ainsi que les idéologies et les clivages qui structurent la compétition politique.

III). Comportements politiques (20 février-12 mars)

Objectif : Comprendre les ressorts du vote et de l'abstention, explorer les formes que peuvent prendre les mobilisations et les résistances politiques, et les manières dont l'État y répond.

IV). Politique globale (19 mars-2 avril)

Objectif : Offrir une introduction aux théories des relations internationales et à l'économie politique internationale, comprendre les enjeux et les formes que prend la guerre, et ce qui peut permettre le retour à la paix. Appréhender les rapports de force propres à la globalisation.

À la fin de ce cours, les étudiant-es auront acquis une bonne compréhension des enjeux généraux de la science politique et seront bien outillés théoriquement et méthodologiquement pour poursuivre l'étude de celle-ci au niveau universitaire.

Pédagogie

Chaque cours est constitué d'un exposé magistral appuyé de diapositives et de matériel audiovisuel (photos, courtes vidéos ou documentaires) afin de faciliter l'illustration des notions et concepts étudiés. Les questions et les commentaires sont bien entendu les bienvenus tout au long du cours.

Les étudiant-es doivent se préparer pour les cours en faisant leurs lectures obligatoires. Au cours des premières semaines de cours, les lectures obligatoires seront des chapitres provenant de différents manuels qui adoptent une perspective introductive et un ton généraliste. Dans un second temps, les étudiant-es auront à lire des contributions scientifiques écrites par des chercheurs et/ou des politistes qui s'intéressent à une question spécifique. Ces textes sont un peu plus exigeants, mais ils restent courts : l'objectif est de permettre aux étudiant-es de se familiariser progressivement avec la prose, les objets de prédilection, et les outils méthodologiques de la littérature en science politique.

Toutes les lectures obligatoires sont accessibles en ligne sur le portail Cairn, une fois que vous serez identifiés sur le site de la bibliothèque de l'université. Chaque lecture obligatoire est associée à un lien hypertexte : cliquez sur le titre de la lecture obligatoire et vous serez directement redirigés vers l'ouvrage ou l'article en question sur le site de la bibliothèque.

Évaluation

- **Deux Travaux de 4 pages** : Les travaux de 4 pages compteront chacun pour 20%. Le premier travail de 4 pages doit être remis le 13 février, et le second travail de 4 pages doit être remis le 26 mars. Les étudiant-es devront choisir une question à traiter parmi une courte liste. Chaque question portera sur l'une des lectures obligatoires. Il est strictement interdit de mobiliser du contenu extérieur au cours.
- **Examen de mi-session** : L'examen de mi-session comptera pour 30%. Il aura lieu lors de la période des examens intra-trimestriels (**27 février**) et portera sur le contenu allant du Cours 1 (9 janvier) au Cours 7 (20 février) inclus. L'examen est divisé en deux parties : des questions à réponse courte destinées à évaluer vos connaissances du cours, et une question plus longue (à choisir parmi 3 questions) qui évaluera vos capacités de synthèse et votre esprit critique.
- **Examen final** : L'examen final adoptera le même format que l'examen de mi-session. Il portera sur le contenu allant du Cours 8 (12 mars) au Cours 11 (2 avril) inclus, bien que les notions étudiées plus tôt dans la session peuvent aussi être mobilisées. Il comptera également pour 30% de la note finale.

Évaluations	Dates	Pondération
Premier travail de 4 pages	13 février	20%
Examen de mi-session	27 février	30%
Second travail de 4 pages	26 mars	20%
Examen final	16 avril	30%

PLAN DE COURS

I). INTRODUCTION À LA SCIENCE POLITIQUE

- Cours 1 : 9 Janvier - Qu'est-ce que la politique ?

Pas de lecture obligatoire.

- Cours 2 : 16 Janvier - Qu'est-ce que la science politique ?

Lecture obligatoire : Lefebvre, Rémi. 2017. « [La science politique](#) », *Leçons d'Introduction à la Science politique*, 18-24. Paris : Éditions Ellipses.

- Cours 3 : 23 Janvier - Naissance de l'Etat moderne

Lecture obligatoire : Gaxie, Daniel. 2019. « [L'État : c'est qui, c'est quoi ?](#) », *Manuel indocile de sciences sociales*, 301-311. Paris : Éditions La Découverte.

II). RÉGIMES ET IDÉES POLITIQUES

- Cours 4 : 30 Janvier - Les institutions démocratiques

Lectures obligatoires : Lefebvre, Rémi. 2017. « [La démocratie : définitions et invention](#) », *Leçons d'introduction à la Science politique*, 71-75. Paris : Éditions Ellipses.

Gaxie, Daniel. 2019. « [La démocratie est-elle démocratique ?](#) », *Manuel indocile de sciences sociales*, 323-335. Paris : Éditions La Découverte.

- Cours 5 : 6 Février - Autoritarisme et totalitarisme

Lecture obligatoire : Arendt, Hannah. 2002. « Préface », *Le système totalitaire. Les origines du totalitarisme*, 7-33. Paris : Éditions Gallimard.

- Cours 6 : 13 Février - Le pouvoir des idéologies

Lecture obligatoire : Parenteau, Danic et Parenteau, Ian. 2017. « [Le clivage gauche-droite](#) », *Les idéologies politiques*, 21-39. Québec : Presses de l'Université du Québec.

⇒ Remise du premier travail de 4 pages

III). COMPORTEMENTS POLITIQUES

- Cours 7 : 20 Février - Vote et abstention

Lecture obligatoire : Lehingue, Patrick. 2015. « [Les classes populaires et la démocratie représentative en France : exit, voice ou loyalty ?](#) ». *Savoir/Agir* 31 (1) : 25-43.

- **27 Février : Examen de mi-session**
- **5 Mars : *Semaine de relâche***
- **Cours 8 : 12 Mars - Mobilisation et résistance**

Lectures obligatoires : Bayart, Jean-François. 2014. [« Retour sur les Printemps arabes »](#). *Politique Africaine* 133 (1) : 153-175.

Jonsson, Stefan. 2019. [« Un soulèvement de toutes les couleurs – notes sur les Gilets jaunes »](#). *Mouvements* 100 (4) : 57-58.

Codaccioni, Vanessa. 2021. [« Empêcher, dépolitiser, punir : le tryptique de la répression politique »](#). *Savoir/Agir* 55 (1) : 49-56.

IV). POLITIQUE GLOBALE

- **Cours 9 : 19 Mars - Guerre et paix dans le système international**

Lecture obligatoire : David, Charles-Philippe et Schmitt, Olivier. 2020. [« Le caractère de la guerre en évolution »](#). *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, 191-232. Paris : Les Presses de Sciences Po.

- **Cours 10 : 26 Mars - Gouvernance Globale**

Lecture obligatoire : Paquin, Stéphane. 2021. [« Les perspectives théoriques en économie politique internationale »](#). *Introduction à l'économie politique internationale*, 19-44. Malakoff : Cursus Éditeur – Armand Colin.

⇒ Remise du second travail de 4 pages

- **Cours 11 : 2 Avril - Hégémonie et relations internationales**

Lecture obligatoire : Badie, Bertrand. 2019. [« Qui domine l'ordre international ? »](#). *Manuel indocile de sciences sociales*, 574-581. Paris : Éditions La Découverte.

- **9 Avril : Conclusion générale**
- **16 Avril : Examen final**

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le semestre se termine le 30 avril (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit, ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen :

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

Délais pour la remise d'un travail :

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour le retard dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département : les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée, le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiant-e-s sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

La discrimination et le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps et envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>

Si on s'est confié à vous et si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>

Pour toute autre question : <http://harcelement.umontreal.ca/>

Bibliothécaire et règles bibliographiques

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiant-e-s un [Guide internet](#), point de recherche idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du [Style Chicago \(méthode Auteur-Date\)](#). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du [Guide ScPo](#).

Services spécifiques :

CESAR : Centre étudiant de soutien à la réussite. Offre des services de conseil pédagogique et de soutien à l'apprentissage, en plus de supporter les étudiant-e-s dans leurs démarches de recherche d'emploi. <http://www.cesar.umontreal.ca/>

SESH : Service de soutien aux étudiant-e-s en situation de handicap. Offre de l'aide aux étudiant-e-s qui présentent des contraintes de santé (troubles d'apprentissage, TDA-H, troubles de santé mentale, handicaps variés) qui ont un impact sur leur performance académique. <http://www.bsesh.umontreal.ca/>

CCE : Centre de communication écrite. Offre des ateliers pour aider les étudiants éprouvant des difficultés de rédaction en français. www.cce.umontreal.ca/

SAÉ : Services aux étudiants. Regroupe certains des services ci-haut, mais en offre beaucoup d'autres, notamment des ressources pour les étudiant-e-s internationaux (Bureau des étudiants internationaux), les associations étudiantes, la vie étudiante (Carrefour Étudiant) et de multiples activités culturelles et sociales.

CSCP : Centre de santé et de consultation psychologique. Offre aux étudiant-es un support psychologique et un service de consultation d'urgence. <http://www.cscp.umontreal.ca/>

Besoin d'écoute ? Situation de détresse ?

Comme étudiant, vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence.

Tous les liens sont rassemblés sur cette page : <http://toutlemondeadesbas.ca/>

Les étudiants ont accès à un service 24 heures/7 jours offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.



N'hésitez pas à contacter une sentinelle. La sentinelle est un-e employé-e de l'UdeM, formé-e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues.

Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>